



Association des Piégeurs Agréés du Var
Membre de l'UNAPAF

Créée à l'initiative de quelques piégeurs motivés avec le soutien de la Fédération des Chasseurs du Var, l'A.P.A.V. a été déclarée à la Sous-Préfecture de Draguignan en Février 2004. Son siège social se situe à la Fédération Départementale des Chasseurs du Var, 21 rue de Tielt - 83170 Brignoles.

Son Conseil d'Administration est composé comme suit :

Président : Claude GAÏERO (Saint-Raphaël)
Vice-Président : Gilles VERRET (Brignoles)
Secrétaire : Pascal GAUTHIER (Le Val)
Secrétaire Adjoint : Jacqueline BEILLON (Le Thoronet)
Trésorier : Philippe CRUSSON (Draguignan)
Trésorier Adjoint : Christian ZEMA (Brignoles)
Membres : Joseph BARBAROUX (Néoules)
Guy LLOPIS (Gonfaron)
Jacques PICART (Néoules)

Objet de l'Association : Dans le cadre de l'Arrêté Ministériel du 29 Janvier 2007, le but de l'association est d'assurer l'éducation de ses membres sur la pratique et la législation relative au piégeage, la défense de leurs droits, la régulation des animaux déclarés ESOD (nuisibles) dans le Var ainsi que la représentation auprès des pouvoirs publics.

Cotisation annuelle : Elle est fixée à **25 Euros** pour les piégeurs individuels, 30 Euros pour les personnes morales. (Sociétés de Chasse, associations, entreprises, professionnels divers, etc...)

Adhésion : Pour devenir membre de l'Association des Piégeurs Agréés du Var, il faut renvoyer le bulletin ci-dessous renseigné avec le règlement par chèque correspondant. Les adhérents recevront leur carte ainsi que quatre numéros trimestriels du Journal des Piégeurs par année d'adhésion.

Avantages : Une assurance Responsabilité Civile
Possibilité d'obtenir des pièges au tarif PRO
Actualisation de la réglementation nationale et départementale
Abonnement au **Journal des Piégeurs (4 Numéros par an)**
Participation à des manifestations cynégétiques dans le département
Assurance vol de pièges

BULLETIN D'ADHESION / RENOUELEMENT

NOM : _____ N° AGREMENT : _____

PRENOM : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse internet : _____

A adresser à : **Philippe CRUSSON, 289 Traverse Jacques BREL - 83300 Draguignan**

Chèque à établir à l'ordre de : **A.P.A.V.**

Pour une personne morale :

Nom de la Société : _____

Nom du Président : _____

Adresse: _____ N° Tel: _____

Date: / /

Signature :